

Crise sanitaire : les entreprises repensent durablement leur politique de mobilité

Selon l'étude [Worklife](#) « *Crise sanitaire et mobilité des salariés* », **32% des salariés des grandes agglomérations ont changé leur mode de transport domicile-travail face à la crise Covid-19.** Loin d'être un phénomène temporaire, l'étude montre que de nouvelles habitudes vont émerger. Si la place de la voiture reste importante, l'intermodalité se développe avec moins de transports en commun et davantage de vélo et autres mobilités douces. Face à ce constat, le dispositif "Forfait Mobilité Durable" devrait permettre aux entreprises d'accompagner ces changements.

Crise sanitaire, boom du télétravail et mobilité - les nouvelles tendances

La mobilité domicile-travail est un enjeu de taille, puisqu'elle concerne 24 millions de salariés en France. L'organisation du travail a été bouleversée pour la plupart des salariés, entraînant des changements dans leur manière de se déplacer. Suite au deuxième déconfinement, le télétravail deviendra une **pratique durable pour plus de 60% des salariés.**

Selon l'étude [Worklife](#), **44,7% des salariés des grandes agglomérations vont télétravailler plus d'un jour par semaine.** Cela impacte leur mobilité : **32% déclarent avoir changé de mode de transport.** Alors qu'avant la pandémie, les transports en commun étaient le moyen de transport privilégié pour la majorité de ces salariés, plus de 50% d'entre eux déclarent vouloir diminuer leur fréquence d'utilisation ou arrêter d'utiliser les transports en commun de manière durable après la crise. Parmi les personnes qui ont changé leur mode de transport, **56,5% privilégient les modes éco-responsables**, le vélo étant la première alternative (29.6%).

Accompagner les collaborateurs vers des modes de déplacements plus éco-responsables

Alors que 85% des Français déclarent être sensibles aux questions environnementales¹, environ 40% des sondés qui ont changé de mode de transport pendant la crise, disent utiliser désormais la voiture pour leur trajet domicile-travail. Ce paradoxe peut s'expliquer par le manque de solutions alternatives mises en place par les entreprises.

En effet, **plus de 87% des répondants à l'enquête n'ont pas entendu parler du Forfait Mobilités Durables.** Ce dispositif permet pourtant aux entreprises de financer les modes de transports durables et d'être exonérées de cotisations jusqu'à 400€ par salarié par an. Alors que **72% des sondés disent vouloir se tourner vers les mobilités "douces" et actives** (vélo, trottinette électrique...) ou alternatives (covoiturage), une telle solution semble pour les entreprises l'opportunité idéale pour combiner Responsabilité Sociale et Environnementale et réduction des

¹ ELABE, « Les Français et l'environnement », 15 novembre 2019



coûts dans une période économique tendue. La Loi d'Orientation des Mobilités les oblige d'ailleurs à intégrer la mobilité durable à leurs négociations annuelles obligatoires.

Redéfinir la mobilité post-Covid-19 - enjeu pour les entreprises

Face à ces constats, plusieurs acteurs sur le marché des avantages salariés ont lancé des solutions pour faciliter la mise en place du Forfait Mobilité Durable (FMD). Cependant, ces solutions restent complexes à gérer pour les entreprises qui doivent combiner deux dispositifs : le remboursement des titres de transports et le FMD.

Worklife innove en intégrant les deux dispositifs au sein d'une App et d'une carte de paiement. Les salariés associent leur moyen de paiement personnel à leur carte Worklife. De cette manière, plutôt que de payer l'intégralité de leur abonnement mensuel puis de se faire rembourser, ils payent désormais avec leur carte Worklife et la répartition employeur/employé est automatique.

L'étude Worklife montre d'ailleurs qu'avec la généralisation du télétravail, 60% des salariés sont prêts à payer leurs trajets à l'unité avec cette carte plutôt que de prendre un pass mensuel, ce qui leur reviendrait moins cher dès 1 jour de télétravail par semaine. Les salariés choisissent leur mode de transport durable et optimisent leur budget de mobilité. Cela profite directement aux entreprises qui financent généralement 50% du dispositif. *“Worklife réinvente la mobilité en lien avec les nouvelles pratiques de travail. Tout en permettant aux entreprises de faire des économies, la carte Worklife offre plus de flexibilité aux utilisateurs et les rend acteurs de leur mobilité”* explique Benjamin Suchar, fondateur et CEO de Worklife. Un système gagnant-gagnant qui devrait séduire de nombreuses entreprises en 2021 !

Contact Presse : Véra Dimitrova - 07 66 79 84 01 – vera@worklife.io

A propos de l'étude

Etude Worklife « Crise sanitaire et mobilité des salariés dans les villes de plus de 100 000 habitants ». Un échantillon de 1 112 personnes a répondu à l'étude sur l'impact de la crise sanitaire sur la mobilité des salariés dans les villes de plus de 100 000 habitants. Interviews réalisées du 26 au 30 novembre 2020. Étude réalisée par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).

A propos de Worklife

Lancée en octobre 2020, Worklife est une solution 360° pour la qualité de vie au travail qui révolutionne les avantages salariés. Worklife met l'accent sur l'accompagnement des nouvelles formes de travail, en proposant une App qui regroupe l'ensemble des avantages salariés et une carte de paiement qui permet de les financer. Les titres restaurants, les titres mobilité et les Cesu sont enfin regroupés sur la même carte. Pour les services à domicile, Worklife s'appuie sur le réseau [Yoopies](#), une de ses marques et première plateforme de services à domicile en Europe.

Pour en savoir plus : worklife.io